

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES
LE DÉPARTEMENT
LANCE SON PLAN
HIVERNAL

Actu page 6

Le centre commercial Espace Saint-Quentin investit pour se réinventer

Dossier page 2

Le centre commercial Espace Saint-Quentin, à Montigny-le-Bretonneux, souhaite se moderniser, non seulement en accueillant de nouvelles enseignes, mais aussi en effectuant des travaux de rénovation.



**ÉLANCOURT**
Nouvelle étape et réouverture en mars pour le parc des Coudrays

Actu page 4

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Le SQY business day revient ce jeudi	Page 4
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Le parc Chedeville a rouvert sous un nouveau visage	Page 5
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Des trains en plus pour la ligne N à partir de décembre 2026	Page 7
FAITS DIVERS Un Verriérois condamné pour son addiction à la pédopornographie	Page 10
CYCLISME L'équipe féminine du VCESQY-team Voussert vise la montée en N1	Page 12
CULTURE Marchés et animations de Noël arrivent dans l'agglomération	Page 14

VILLEPREUX
LE PARC DE LOISIRS LUDIMAX A DÉFINITIVEMENT FERMÉ SES PORTES

Actu page 8

**MAGNY-LES-HAMEAUX**
Le dispositif Open+ est entré en vigueur à la médiathèque Jacques Brel

Actu page 6

**GUYANCOURT**
Municipales : le maire François Morton brigue un nouveau mandat

Actu page 7



En 2025, profitez d'une

visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr



La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le centre commercial Espace Saint-Quentin investit pour se réinventer

► PIERRE PONLEVÉ

Le centre commercial Espace Saint-Quentin, à Montigny-le-Bretonneux, souhaite se moderniser, non seulement en accueillant de nouvelles enseignes, mais aussi en effectuant des travaux de rénovation.

La vie d'un centre commercial n'est pas de tout repos. Entre les fermetures et les ouvertures, ces lieux emblématiques de consommation sont constamment soumis à des évolutions. Le centre commercial Espace Saint-Quentin, situé à Montigny-le-Bretonneux et ouvert en 1987 au cœur de la Ville nouvelle, subit actuellement une modernisation majeure. *La Gazette* a pu échanger le 18 novembre avec Pierre Long, directeur d'opérations, asset management chez Altarea commerce, gestionnaire du site depuis 2021.

« Le centre compte un peu plus d'une centaine de boutiques aujourd'hui. Derrière les fermetures récentes (H&M, C&A, Starbucks, Go Sport, Jennyfer, Hema..., Ndlr)? de nombreuses ouvertures sont en préparation. Le secteur du retail dans un centre commercial implique un cycle long pour remplacer les fermetures. Mais derrière les palissades, en tout cas, il y a des projets et des baux qui sont signés avec de nombreuses ouvertures dans les prochains mois », explique-t-il.

L'enseigne C&A, véritable locomotive historique du centre, a fermé ses portes pour laisser place à New Yorker, une enseigne de prêt-à-porter qui va s'installer sur plus de 1 400 m². « C'est vraiment une enseigne qui se développe et qui performe beaucoup, et nous avons réussi à l'attirer sur l'Espace Saint-Quentin », se félicite Pierre Long.

Le local de C&A, réparti sur deux niveaux, étant très vaste, verra également l'installation d'une autre enseigne. « Celle-ci, on l'annoncera très vite dans les prochaines semaines. Ce sera une très grosse structure qui viendra compléter le New Yorker », révèle le directeur.

Concernant les fermetures récentes, souvent attribuées par certains à des loyers jugés trop élevés, Pierre Long précise : « L'Espace Saint-Quentin a toujours été un centre leader. Mais il a été perturbé par une concurrence qui est arrivée récemment aux alentours, donc nous avons réajusté tous les loyers du centre commercial depuis 2021 ».

« En complément des enseignes structurantes, (telles que Mango et New



L'enseigne Mango, qui arrive au printemps 2026, est l'une des plus attendues par les clients.

Yorker dont les ouvertures sont attendues pour le 2^e trimestre 2026, Ndlr), une dizaine d'autres enseignes ont déjà ouvert ou vont ouvrir très prochainement d'ici la fin de l'année », indique Pierre Long.

Parmi les ouvertures récentes, on peut citer Primaprix, ou encore French coffee shop, installé à la place de l'ancien Starbucks, et qui a ouvert le 20 novembre. Avant lui, ce mois-ci, l'enseigne Modissimo (se trouvant dans les allées intérieures, juste à côté de La Casa de la Carcasas) a ouvert le 7 novembre, et Côté Sushi, qui jouxte le restaurant italien Sosta Oliveto, accueille du public depuis le 13 novembre.

Mango, très attendue par les clients, prendra la place de l'ancien H&M. « À la place de l'ancien H&M, nous allons accueillir l'enseigne Mango (voir photo, Ndlr). C'est le groupe, en succursale, qui investit sur l'Espace Saint-Quentin, ce n'est pas un franchisé qui reprend un magasin. Ce sera un magasin de plus de 800 m². On aura également une entrée en haut qui donnera sur la rue piétonne », annonce le directeur.

D'autres enseignes déjà présentes sur le site ont également prévu de s'agrandir, comme la parfumerie Nocibé, qui déménagera dans un local plus spacieux, à la place de l'ancien Camaïeu, et l'opticien Krys, qui prendra la place de Nocibé dans la rue piétonne.

Enfin, la pharmacie historique de l'Espace Saint-Quentin, connaîtra

également une grande transformation. « Elle va passer sur un format de plus de 700 m², pour devenir l'une des 3 plus grandes pharmacies/parapharmacies des Yvelines. Elle sera beaucoup plus grande pour notre clientèle », se réjouit le directeur d'opérations.

À propos des boutiques qui ont ouvert leurs portes il a un moment, le bilan semble positif. Que ce soit pour la salle de fitness On Air ou encore le magasin de bien-être Rituals, dont les ouvertures remontent respectivement à mai et octobre 2024 (lire nos éditions du 8 octobre et du 24 novembre 2024), les enseignes qui intègrent le centre commercial semblent trouver leur public.

« Rituals est en ligne avec ses objectifs, donc c'est plutôt une enseigne qui est satisfaite. Elle est très bien placée dans la rue piétonne et elle sera vraiment mise en avant dans le cadre de la rénovation. Quant à On Air, ils sont très satisfaits de leur démarrage. Ils avaient identifié la zone de Montigny comme étant très importante, et ils ont aujourd'hui un cadre d'implantation qui est vraiment très beau. Les abonnements, qui représentent le gros de leur chiffre d'affaires, sont au-delà des prévisions », s'enthousiasme notre interlocuteur.

Des travaux d'envergure entamés en septembre

Pour moderniser le centre et attirer davantage de visiteurs, l'Espace Saint-Quentin a entamé des travaux d'envergure depuis septembre, touchant plusieurs aspects. « La 1^{re}

priorité, c'est le confort de nos clients. On va commencer par la galerie intérieure, qui est un peu historique. Là, nous allons ajouter un peu de nouveauté pour la rendre plus moderne. Actuellement, les plafonds sont refaits. On va installer des assises qui proposeront de nouveaux espaces confort pour nos clients », explique le directeur.

Et d'ajouter : « La luminosité va être retravaillée et on va installer de la végétalisation au sein de la galerie intérieure. Dès que le beau temps arrivera, au printemps prochain, on interviendra sur la rue piétonne. On va également y renforcer la partie végétale et les espaces repos. Car aujourd'hui, quand vous êtes dans la rue piétonne, il y a peu de possibilités pour s'arrêter. On traverse la rue piétonne et on y sort assez rapidement après avoir fréquenté les enseignes. Cela va bientôt changer ».

Enfin, les enfants ne sont pas oubliés, puisqu'une grande aire de jeux va voir le jour sur la place Robert Schuman, en face de l'ancien C&A et à côté du théâtre de SQY, dès le printemps prochain. L'ensemble des travaux,

drone soccer, par exemple, avait pris place au sein de cette place en avril dernier (lire notre édition du 29 avril).

Parmi les boutiques traditionnelles, se trouvent également des pop-up stores. « Depuis le 15 novembre et jusqu'au 31 décembre, on a La Boutique des créateurs, qui a ouvert ses portes (en face de la pharmacie et de Bijou Brigitte, Ndlr). Ce pop-up store est une cellule éphémère que l'on met à disposition pour qu'un indépendant puisse proposer des produits originaux. Ils viennent pendant quelques mois, quelques années, pour venir tester leurs concepts », ajoute-t-il.

« Les commerces se réinventent chaque année. Certaines enseignes se maintiennent dans la durée. De notre côté, nous essayons d'être proactifs, d'aller chercher les meilleures idées qui vont arriver sur le marché ou qui sont en train d'émerger. C'est notre métier de sentir les nouvelles tendances. Les habitudes aussi de notre clientèle peuvent changer, donc tout cela, on l'affine et on teste de nouvelles enseignes », met en avant le directeur.



Le centre commercial est en pleine transformation, avec des travaux en cours pour améliorer l'expérience client.

d'un montant supérieur à 4 millions d'euros, sera entièrement financé par les propriétaires du centre.

Outre les ouvertures et les travaux, l'Espace Saint-Quentin organise régulièrement des animations sur la place des Pyramides, qui continuent d'attirer de nombreux visiteurs. Ces événements vont perdurer. « Cette place est le cœur de notre animation. Nous y organisons des événements emblématiques, et c'est un lieu où nous mettons toute notre énergie », souligne-t-il. Le

Toutes ces stratégies mises en place par l'Espace Saint-Quentin ont pour but de maintenir un objectif de 10 millions de visiteurs par an. « C'est un très beau centre commercial et 10 millions de visiteurs chaque année, ce n'est pas neutre. On a cette chance sur Montigny-le-Bretonneux d'être au cœur de la ville et avec tout ce qu'on est en train de réaliser, nous sommes assez confiants pour maintenir ce seuil de 10 millions de visiteurs que nous atteignons depuis plusieurs années », conclut Pierre Long. ■

NOS VALEURS



PROXIMITÉ

SEPUR valorise une relation étroite avec ses clients. Nous nous engageons à être réactif et accessible pour répondre rapidement aux besoins et attentes de nos clients. Cette proximité se traduit également par un ancrage local fort, ce qui permet une meilleure connaissance des territoires desservis.

ESPRIT D'ÉQUIPE

L'esprit d'équipe chez SEPUR se manifeste par une culture de la collaboration et de l'entraide. Nos collaborateurs sont encouragés à travailler ensemble, partager leurs connaissances et s'entraider pour atteindre des objectifs communs.



EXPERTISE

Dans un secteur en constante évolution, il est primordial d'anticiper les évolutions du marché, de la réglementation et des équipements pour mieux innover et accompagner la transformation des territoires.



ÉLANCOURT

Nouvelle étape des travaux et réouverture en mars pour le parc des Coudrays

Les 1^{res} plantations des quelques 200 arbres qui composeront cet écrin de 8 ha ont eu lieu début novembre. Les travaux de réaménagement du parc, débutés cet été, doivent déboucher sur une réouverture en mars.

► ALEXIS CIMOLINO



De nouveaux jeux seront installés sur un espace de 1 300 m², tandis que le bassin sera agrandi et que le parc deviendra un véritable arboretum avec 200 arbres dont 90 classés comme remarquables.

Les travaux de réaménagement du parc des Coudrays, à Élan-court, continuent de bien avancer. Débutés cet été, ils sont désormais entrés dans leur phase de plantations. « D'abord, [il y a eu] tout ce qui est traitement des terrains, terrassement, rappelle Thierry Michel (LR), 1^{er} adjoint élancourtois chargé des finances, des travaux et de l'événementiel. Dans le projet, il y avait des buttes relativement hautes, [l'idée] était de les réduire [...] pour [...] avoir une meilleure vision du parc [...] ; et

puis c'était aussi un élément de sécurité, car ça rassure dès qu'on commence à voir un peu plus d'horizon. »

« Là, on est toujours sur du terrassement (4 mois de travaux, Ndlr), car il y avait le traitement des terres, poursuit-il. Les plantations commencent là. » Un 1^{er} arbre a été planté début novembre. Il s'agit d'un chêne, « et les autres vont arriver progressivement, toutes les semaines il y a des sujets qui vont arriver », annonce le 1^{er} adjoint.

Le chêne en question fera partie des 90 arbres remarquables qui composeront le parc, sur un total de 200 arbres (il y avait autour de 500 arbres avant les travaux). « On a eu cette idée de dire "On va planter des arbres qui ont quasiment l'âge du parc", confie Thierry Michel. Donc on a des sujets qui vont être livrés, plantés progressivement, qui ont déjà 40 ou 50 ans. Ce sont des sujets majeurs. Donc ça permet de tout de suite profiter de l'utilité de l'arbre, et surtout, ça a un côté environnemental, [car] quand on a un parc arboré de qualité, on fait descendre les températures, et il y a des écarts qui sont quand même importants (4-5 degrés). »

Toutes ces essences participeront à faire du parc des Coudrays un arboretum, agrémenté de panneaux pédagogiques. « Lorsque l'on a un parc avec un arboretum, il va falloir qu'on explique ça », avance l'élu. Des fléchages seront aussi installés au niveau des entrées du parc, qui seront notamment marquées par des cyprès. Ce véritable poumon vert de 8 ha au total sera agrémenté du bassin, déjà

existant, qui est en cours d'agrandissement. Sa superficie va doubler. « Le plan d'eau était un peu petit et souffrait parfois de son alimentation en eau, estime Thierry Michel. Là, on a tout retravaillé, car c'était ça aussi le projet, de retravailler les récupérations d'eau, toutes les évacuations d'eau qu'on peut récupérer vont maintenant dans le terrain et pour une grande partie alimenter ce bassin, ce qui fait qu'il va avoir une circulation d'eaux et moins souffrir d'eau stagnante. » Sur ce plan d'eau, « la biodiversité va se réinstaller, donc la nature va faire son travail, et on a une presque île sur ce bassin qui permettra aux promeneurs d'y venir et d'observer [les espèces] », se réjouit aussi le 1^{er} adjoint.

Outre les arbres et le plan d'eau, de nouveaux jeux sont prévus. Le château, la structure ludique jusqu'ici existante, « était arrivé en fin de vie », avance Thierry Michel. « La société qui l'avait fabriqué n'existe plus, on n'avait plus possibilité d'avoir des pièces de réparation », explique-t-il. Les enfants de tous âges pourront bientôt s'amuser sur une tyrolienne, un toboggan, ou encore des ponts de singes, entre autres. L'aire de jeux, de 1 300 m², sera divisée en une zone 0-6 ans et une pour les 6-12 ans, même si « on a fait en sorte de regrouper les jeux car dans l'ancienne version, ils étaient un peu séparés, et un parent qui avait des

enfants avec quelques différences d'âge, il était sur 3 zones différentes », souligne Thierry Michel, ajoutant que les buttes ont été pour certaines conservées mais « ont été redescendues pour donner plus de perspective au parc ».

Les jeux devraient être prêts lorsque le parc rouvrira, à savoir en mars, annonce le 1^{er} adjoint. « C'est plutôt le jardin pédagogique, d'animation, qui se fera plus tard, glisse-t-il. Donc la finalisation de notre projet, c'est plutôt l'été 2026. [...] On a un projet de [...] travailler avec nos jardiniers donc faire des ateliers sur la vie de l'arbre, les plantations. » Il mentionne aussi « un petit chemin pour les drisiennes, pour permettre aux enfants de faire du vélo en toute sécurité », qui sera réalisé après la réouverture. Par ailleurs, les œuvres d'art du parc, dont les fameux « Spaghettis », « restent et seront restaurées dans le temps », fait savoir Thierry Michel, ajoutant que « le tour du parc sera aménagé en piste (1,5 km), où on peut aller en vélo, venir courir » et que le parc sera équipé de vidéosurveillance.

Ainsi, c'est un projet d'envergure qui est en cours pour donner un coup de jeune à ce parc datant de 1976. Le tout pour 4 millions d'euros (3 millions à la charge de SQY, 1 million investi par la commune d'Élan-court). « À l'été 2026, on verra des belles choses », conclut Thierry Michel. ■

■ EN BREF

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le SQY business day revient ce jeudi

L'édition 2025 de ce rendez-vous d'affaires entre acteurs économiques du territoire se tient le 27 novembre et sera à 100% consacrée à l'industrie.



Les entrepreneurs du secteur de l'industrie ont rendez-vous dès 13 h 45 pour des rendez-vous en petits groupes (4 à 6 participants) et d'une vingtaine de minutes.

C'est un événement bien connu des entrepreneurs du territoire. Le SQY business day, qui avait fait son retour l'année dernière en présentiel après 5 ans d'absence, revient pour une 2^e année de suite ce jeudi 27 novembre, au Vélodrome national. La 8^e édition de cette convention d'affaires organisée par l'agglomération de SQY, et qui sera cette année centrée sur l'industrie, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles.

Sera proposé « un programme riche en rencontres et en innovations » annonce SQY sur son site internet. Ainsi, les acteurs économiques du secteur ont rendez-vous dès 13 h 45 pour des rencontres mettant « en relation les acheteurs industriels, les directions innovation, techniques, R&D avec des PME et offreurs de solutions industrielles du territoire, grâce à un dispositif de rendez-vous qualifiés », précise SQY. Des entretiens en petits groupes (4

à 6 participants) et d'une vingtaine de minutes.

Place ensuite à l'étape francilienne du Tour de France « Territoire & industrie » à l'initiative de L'Usine nouvelle et La Gazette des communes, avec notamment, à 16 h 45, une conversation croisée sur le thème « Montée en puissance de l'économie de guerre, relais de croissance pour l'industrie ». Suivront 2 tables rondes de 40 minutes chacune. Puis, à 18 h 40, seront remis plusieurs trophées liés à l'industrie. Une conversation autour du thème « Décarboner l'industrie, de la contrainte à l'opportunité » viendra clôturer la journée à 19 h, avant un cocktail networking à 19 h 15. Un village de l'industrie et une exposition photo sur l'industrie seront par ailleurs accessibles tout au long de la journée. Détails et inscriptions sur sqybusinessday.com. ■

■ EN BREF

GUYANCOURT De nouveaux double-sens cyclables en centre-ville

La municipalité de Guyancourt fait la part belle au vélo en instaurant 3 nouveaux double-sens cyclables, amenant désormais les automobilistes à croiser des cyclistes arrivant en face d'eux.

Avis aux automobilistes passant par le centre-ville de Guyancourt. Depuis le début du mois, trois nouvelles rues sont passées en double-sens cyclable. Cela implique non seulement une réduction de la vitesse de 50 km/h à 30 km/h, mais également le fait « que les automobilistes sont amenés à circuler à la fois derrière les cyclistes circulant dans le même sens qu'eux, sur la droite, et à la fois vers des cyclistes qui arrivent face à eux [en sens inverse] à gauche », précise la municipalité sur son site internet.

Les voies concernées sont les rues du Moulin, du Grand Noyer et Denis Papin. Trois rues qui demeurent à sens unique pour les conducteurs, mais dans lesquelles les amateurs de vélo peuvent désormais circuler à double sens. Ces rues rejoignent ainsi la rigole de Guyancourt, la



Les rues soumises à cette nouvelle réglementation sont signalées par des panneaux comme celui-ci.

rue Jean-Pierre Timbaud ou encore le mail Henri Barbusse, déjà aménagés en double-sens cyclable. « Autre nouveauté dans le quartier : les cyclistes seront autorisés à rouler sur la voie piétonne de la rue de la Noël », conclut la Ville. ■



■ EN IMAGE

MONTIGNY Le parc Chedeville a rouvert sous un nouveau visage

Enfin, diront sans doute certains habitants. Le parc Chedeville, à Montigny, a rouvert le 17 novembre dernier, après un an de fermeture pour des travaux de réhabilitation (lire notre édition du 9 janvier 2024) d'un montant d'environ 1,5 million d'euros TTC. Des travaux d'ampleur, menés par SQY, ayant conduit à la création d'une aire de jeux avec des structures assez monumentales et notamment de spectaculaires toboggans (photo), la mise en place de cheminements, ainsi que des plantations, peut-on lire sur le panneau de chantier. « Une réhabilitation soucieuse de préserver écologiquement ce coin de nature en ville », souligne la commune de Montigny. La réouverture était initialement envisagée au printemps ou au début de l'été 2025, mais « un hiver pluvieux très pénalisant pour le site avait retardé sa réouverture à la rentrée », explique la municipalité ignymontaine.

SQY Des passeports autour de la citoyenneté ont été distribués aux élèves

Des passeports consacrés à la citoyenneté et au civisme ont été remis aux élèves des écoles élémentaires de Magny (CM1 et CM2) et Voisins (CM2).

Des passeports visant à sensibiliser les élèves à la citoyenneté ont récemment été distribués aux écoliers de Magny (CM1 et CM2) et Voisins (CM2). À Magny (où le dispositif existe déjà depuis 2021), les enfants doivent compléter leur passeport en obtenant des tampons de validation « pour les 7 actions individuelles et collectives à effectuer, comme participer à une commémoration », indique la Ville sur Facebook. Une fête sera organisée avant la fin de l'année scolaire pour saluer leur engagement. À Voisins, le document, intitulé Passeport du jeune citoyen, « invite à mieux appréhender le monde en explorant les valeurs de la République, l'histoire de l'Union européenne mais aussi les droits qui protègent les enfants, grâce à des quiz, de vidéos, et des activités concrètes et ludiques proposées sur le terrain, tout au long de l'année », précise le dernier SQY mag. Plus de renseignements sur ces dispositifs sur les sites internet des deux communes.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

YVELINES

Le Département lance son plan hivernal

Les conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont, via leur syndicat Seine et Yvelines voirie, lancé leur dispositif de viabilité hivernale, en vigueur depuis le 17 novembre et jusqu'au 16 mars.

► ALEXIS CIMOLINO

C'est l'hiver qui frappe à notre porte, comme dit la chanson. Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ne l'ont pas oublié et ont décidé de lancer leur dispositif de viabilité hivernale 2025-2026, entré en vigueur le 17 novembre et effectif jusqu'au 16 mars, annoncent-ils dans un communiqué.

Salage préventif et déneigement

Ainsi, « sur les 2 000 km de routes départementales que compte le réseau, 1 570 km font l'objet d'un dispositif de viabilité hivernale, mobilisant les équipes et les moyens nécessaires pour garantir des conditions de circulation sécurisées durant toute la saison froide », indique le communiqué, ajoutant qu'« en parallèle, environ 340 km de routes situées dans les agglomérations sont directement gérés par les collectivités locales ».

Le plan de viabilité hivernale 2025-2026, repose sur « 40 agents



L'objectif est d'« assurer la sécurité des usagers de la route et maintenir des conditions minimales de circulation pendant les phénomènes climatiques (neige, verglas...) », affirment les 2 conseils départementaux.

d'astreinte mobilisables 24h/24 (au total, 230 agents veilleront aux routes tout l'hiver, selon les 2 Départements, Ndlr) et 7j/7, « 32 saieuses équipées de lames de déneigement », et « une surveillance météorologique quotidienne complétée par des patrouilles régulières sur le réseau », énumère le communiqué des 2 conseils départementaux. « Les équipes sont prêtes et organisées pour faire face aux épisodes de froid, de neige ou de verglas », assurent ainsi les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

« Les circuits de salage ont été définis avec précision afin d'assurer une intervention rapide et efficace sur les secteurs prioritaires, notamment les grands axes structurants et les zones à forte circulation », souligne le communiqué. Au total, 4 000 tonnes de sel sont stockées dans les dépôts du territoire afin d'« aborder sereinement cette période », selon les 2 Départements, ajoutant que « des réapprovisionnements réguliers seront réalisés tout au long de l'hiver pour garantir la continuité du service ».

L'objectif, à travers tout ce déploiement, est d'« assurer la sécurité des usagers de la route et maintenir des conditions minimales de circulation pendant les phénomènes climatiques (neige, verglas...) », affirment les 2 conseils départementaux. Cela se traduit par du « salage préventif dès que les températures baissent trop pour éviter la formation de verglas » et du « déneigement et dégagement des chaussées pour rétablir la situation normale dans les meilleurs délais selon l'intensité des épisodes », précisent-ils. « Lorsque les températures avoisinent 0°C et que le risque de verglas est localisé, des sorties nocturnes sont programmées pour appliquer un léger salage avant le passage des premiers usagers le matin, fait également savoir le communiqué. Ces opérations ciblées visent à préserver la sécurité des usagers et à anticiper les risques liés aux premières gelées. »

Le communiqué mentionne aussi le partenariat avec la profession agricole existant depuis 2011 dans les Yvelines « pour les épisodes neigeux exceptionnels », avec 14 agriculteurs volontaires « conventionnés pour prêter main-forte aux équipes départementales », en procédant alors à du raclage des chaussées enneigées, un dégagement de congères, ou un traitement des zones rurales isolées. ■

GUYANCOURT Une prime aux enfants de demandeurs d'emploi

Le CCAS de Guyancourt propose jusqu'au 12 décembre, une prime de fin d'année, aux enfants de moins de 17 ans dont au moins l'un des parents est en recherche d'emploi.

Depuis le 17 novembre et jusqu'au 12 décembre inclus, le CCAS de Guyancourt attribue une prime de fin d'année aux enfants âgés de moins de 17 ans en 2025, « dont au moins l'un des parents est demandeur d'emploi depuis plus de 3 mois et inscrit en tant que tel auprès de France Travail », précise le site internet de la Ville. Le quotient familial calculé par la CAF ne doit pas dépasser 900 euros pour en bénéficier. Cette prime sera délivrée sous forme de cartes cadeaux d'une valeur de 42 euros par enfant. Les dossiers sont à envoyer directement au CCAS soit par mail à social@ville-guyancourt.fr, en main propre dans les locaux du CCAS situés à la mairie, ou par courrier à l'adresse suivante : 14 rue Ambroise Croizat. « Aucun dossier, ni justificatif ne sera accepté en dehors de ces dates ni les dossiers incomplets », précise la municipalité. Pour obtenir plus d'informations, dont la liste des pièces à fournir, rendez-vous sur ville-guyancourt.fr.

■ EN BREF

COIGNIÈRES Des portes ouvertes à l'école Gabriel Bouvet ce samedi

Pour présenter le chantier d'ampleur, achevé, qui a concerné les bâtiments ainsi que les cours de récréation, le groupe scolaire Bouvet, à Coignières, ouvre ses portes au public le 29 novembre, de 10 h à 12 h.

Le groupe scolaire Gabriel Bouvet, situé rue de Neauphle-le-Château, à Coignières, a fait l'objet d'un important chantier pendant 18 mois, achevé l'été dernier. L'un des projets phares du mandat du maire DVG, Didier Fischer. Pour célébrer la fin des travaux, l'établissement ouvre ses portes aux familles coignériennes le samedi 29 novembre, de 10 h à 12 h (l'accueil du public se fait dès 9 h 30).

« Désormais plus fonctionnel, plus accueillant et éco-responsable grâce à sa rénovation [lire notre dossier du 9 septembre 2025], les Coignériens sont invités à redécouvrir ce lieu éducatif qui accueille chaque jour leurs enfants, invite la municipalité dans un communiqué. Le public pourra notamment visiter les salles de classe des écoles maternelles et élémentaires, le dortoir, les salles de restauration et les parties communes. » Les travaux ont concerné



Le groupe scolaire Gabriel Bouvet a bénéficié d'une rénovation d'envergure. Le public est invité à venir découvrir le nouvel établissement lors de portes ouvertes, le 29 novembre.

l'ensemble de l'établissement, de la rénovation thermique à la déminéralisation des cours de récréation, tant pour la maternelle que pour l'élémentaire, offrant ainsi un cadre plus moderne et agréable aux élèves. ■

■ EN BREF

MAGNY-LES-HAMEAUX Le dispositif Open+ est entré en vigueur à la médiathèque Jacques Brel

Ce système est opérationnel depuis le 18 novembre au sein de cette nouvelle médiathèque. Il permet à des adhérents d'accéder à des créneaux d'ouverture élargis, en plus des horaires habituels.

La nouvelle médiathèque Jacques Brel, à Magny, inaugurée le 20 septembre dernier, se dote d'un nouveau dispositif. Depuis le 18 novembre, les usagers peuvent bénéficier d'Open+. Ce système permet d'accéder à la médiathèque sur des créneaux élargis, en dehors des horaires d'ouverture habituels. Ainsi, les personnes adhérent à ce dispositif pourront entrer à la médiathèque Brel, le mardi de 14 à 18 h, le mercredi de 13 à 14 h, et le samedi également de 13 à 14 h, en plus des horaires normaux d'ouverture (10-13 h et 14-18 h le mercredi, 14-18 h le jeudi, ainsi que 10-13 h et 14-18 h le samedi).

L'accès via le dispositif Open+ « est gratuit, exclusivement réservé aux adhérents du réseau des médiathèques disposant d'une inscription à jour et ne faisant l'objet d'aucun blocage sur leur



Les adhérents à Open+, dispositif gratuit, pourront entrer à la médiathèque le mardi de 14 à 18 h, le mercredi de 13 à 14 h, et le samedi également de 13 à 14 h.

carte (pour cause de retards, d'adhésion non-renouvelée ...), et spécifiquement inscrits à Open+ », est-il indiqué sur le règlement du dispositif, publié par SQY. L'inscription à Open+ doit être réalisée en amont auprès d'un bibliothécaire lors des horaires normaux d'ouverture. L'entrée dans la médiathèque sur les créneaux Open+ s'effectue en passant sa carte d'abonné sur le lecteur à l'entrée. Détails sur e-mediathèque.sqy.fr. ■

MAUREPAS

La résidence étudiante Adèle et André Lambert a été rénovée

Le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne a procédé à des travaux d'embellissement de nombreux espaces au sein de cette résidence étudiante.

Bonne nouvelle pour les 183 habitants de la résidence étudiante Adèle et André Lambert, qui ont bien sûr déjà pu s'en rendre compte. Cette résidence, située à Maurepas et gérée par bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, a été profondément rénovée, comme le rapporte la commune de Maurepas dans une publication Facebook du 12 novembre. Des travaux « d'embellissement », avec de « nouveaux espaces entièrement relookés », évoque la municipalité. « Espace détente et de co-working, couloirs et hall d'entrée, buanderie et salle de sport, ou encore l'installation de cabines de douche dans les appartements : ces espaces sont désormais pleinement opérationnels », affirme-t-elle.

GUYANCOURT

Municipales : le maire François Morton brigue un nouveau mandat

Le maire sortant, en fonction depuis 2019 et réélu en 2020, a annoncé sa candidature pour les élections municipales prévues les 15 et 22 mars prochains.

► PIERRE PONLEVÉ

À Guyancourt, après l'annonce de la candidature de l'élu d'opposition Rodolphe Barry pour les élections municipales (lire notre édition du 11 novembre), c'est au tour du maire sortant, François Morton (DVG), de présenter la sienne.

En poste depuis 2019 et réélu en 2020 avec 51,47 % des voix face à Rodolphe Barry (32,04%), il a décidé de briguer un nouveau mandat. Son programme, ainsi que la liste qu'il mène, Guyancourt en commun 2026, seront dévoilés en début d'année. « Cette liste sera renouvelée à 50 % », précise l'élu.

« J'aurai le plaisir d'être à nouveau présent à ces élections. On a un bilan dont on est particulièrement fiers », a-t-il déclaré lors d'un rendez-vous avec la presse, en mettant en avant la réduction du tarif des repas scolaires de 1 euro pour tous, mise en place depuis la rentrée 2024. « Nous voulons nous assurer que tous les enfants aient la possibilité de manger à la cantine. C'est pourquoi nous avons aussi instauré le

double choix de repas, poursuit l'édile. On est à 50 % de produits bio dans les cantines, donc au-delà des normes de la loi EGalim », ajoute-t-il.

Le logement, une des principales préoccupations des Guyancourtois, a également été abordé. « Nous sommes à environ 50 % de logements sociaux actuellement. On a 1 200 demandes en attente pour le parc social, rien que pour les habitants de Guyancourt. Donc il faut continuer à créer du logement social mais pas que. Le parcours résidentiel doit être clair. Comme il manquait des maillons, on est allé dans le BRS (Bail réel solidaire, permettant à des ménages de devenir propriétaire du bâti mais pas du foncier, ce qui réduit les prix de 30 %, Ndlr) », explique le maire.

Le programme immobilier Palladio-Wright, à Villarois, en est un bon exemple. « Les logements sont déjà commercialisés. À l'époque, c'était le plus gros programme en BRS des Yvelines », se félicite l'édile, évoquant également les 2 000 logements qui arrivent dans le quartier des Savoires. Ces

logements seront répartis en 50 % en accession libre, 25 % en accession aidée et 25 % en locatif social (soit 500 logements sociaux). « L'objectif est de maintenir la mixité sociale dans tous les quartiers », résume-t-il.

S'il est réélu, François Morton souhaite poursuivre la réhabilitation des écoles. « Nous avons rénové l'école élémentaire Maximilien de Robespierre. Actuellement, on est sur le groupe scolaire Delaunay-Morisot, dans le quartier des Saules, et également sur le groupe scolaire Fromont-Politzer, au Pont du Routoir. Durant le prochain mandat, on attaquera la réhabilitation du groupe scolaire Poulenc-Brassens, dans le quartier des Garennes », détaille François Morton.

Autre gros chantier à venir : la réhabilitation de la piscine municipale Andrée-Pierre Vienot, qui sera fermée pendant un an pour ces travaux. « Elle fonctionne bien aujourd'hui, mais elle est ancienne et connaît parfois des fuites. On ne peut plus se permettre de perdre des milliers de litres d'eau



François Morton ne manque pas d'idées pour améliorer la qualité de vie des habitants et moderniser la ville.

donc autant prendre les choses en main une bonne fois pour toute. Une réhabilitation en bonne et due forme coûte 2 millions d'euros, contre 25 millions pour une construction neuve », explique le maire.

Concernant la tranquillité publique, François Morton estime que la police municipale, « qui doit travailler avec la Police nationale », est suffisante en nombre et suffisamment équipée. Récemment, les horaires ont même été élargis.

Ce qu'il souhaite développer, c'est la prévention, notamment grâce à la convention signée avec l'association La Sauvegarde des Yvelines

(lire notre édition du 2 septembre). « Cela fait 10 ans qu'on n'en a plus. On a été obligé de développer la prévention spécialisée sur l'ensemble de la ville en contractualisant avec l'association La Sauvegarde des Yvelines, sur les ressources financières de la Ville, alors que c'est une compétence du département des Yvelines, qui s'est totalement désengagé de cette affaire-là », fustige-t-il.

Si la confiance des électeurs lui est renouvelée, le maire souhaite également développer, au cours du prochain mandat, ce qu'il appelle « l'Ehpad hors les murs ». Il s'agit de maintenir les personnes âgées à leur domicile, en mobilisant tous les acteurs locaux qui peuvent intervenir autour d'une personne âgée, chez elle.

Enfin, le centre sportif des 3 Mousquetaires, installé rue du Moulin à Renard, subira une rénovation, pour des raisons énergétiques ainsi que pour la vétusté des terrains de tennis. « Nous effectuerons ces travaux pendant le prochain mandat et du coup, nous en profiterons pour créer des terrains de padel, accessibles à tous les habitants », conclut l'édile. Les prochaines rencontres citoyennes avec les habitants auront lieu le 26 novembre, à 18 h 30 à l'espace Monod, puis le 2 décembre à l'espace Kosma et le 12 décembre à l'espace Renoir. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Des travaux rue de la Rigole jusqu'à la fin de la semaine

Ces travaux, qui consistent en la réfection des trottoirs et l'agrandissement des fosses de plantation des arbres côté sud-est de cette rue, doivent se terminer le 28 novembre.

La commune de Voisins-le-Bretonneux réalise des travaux rue de la Rigole. Ceux-ci consistent en « la réfection des trottoirs et l'agrandissement des fosses de plantation des arbres, côté sud-est » de cette rue, indique la municipalité vicinoise sur son site internet. Les travaux devaient débuter le 18 novembre et se terminer le 28 novembre, hors aléas de chantier et d'intempéries. Durant cette période, les accès piétons aux habitations sont maintenus en tout temps, les stationnements réservés aux habitations seront inaccessibles entre 8 h et 17 h, et la collecte des déchets est maintenue et a lieu avant 8 heures, fait savoir la Ville, invitant donc les habitants à « sortir [leurs] conteneurs la veille ».

■ EN BREF

■ SQY Des trains supplémentaires pour la ligne N à partir de décembre 2026

Plus de train sur la ligne N, reliant Paris à Dreux, à partir de décembre 2026. C'est ce que rapportent les maires des Clayes et de Villepreux dans un communiqué.

Avis aux usagers de la ligne N. Dans un communiqué conjoint, les villes de Villepreux et des Clayes rapportent que la SNCF et Île-de-France Mobilités (IDFM) vont renforcer la fréquentation des trains sur cette ligne, à partir de la mi-décembre 2026. La ligne N (allant à Dreux) dessert la gare de Villepreux – Les Clayes et celles de Plaisir (via les arrêts Paisir-Les Clayes et Plaisir Grignon). « À l'issue d'un processus de concertation sur la ligne N, IDFM a validé l'arrêt supplémentaire de tous les trains PADO (Dreux – Paris) et DAPO (Paris – Dreux) en gare de Villepreux – Les Clayes, aussi bien en semaine que le week-end », indique le communiqué.

Concrètement, cela se traduit par 2 trains supplémentaires aux heures de pointe en semaine, et 1 train supplémentaire, hors heures de pointe, ainsi que les week-ends et jours fériés. « Par ailleurs, le caden-



À SQY, la ligne N reliant Paris à Dreux passe notamment par les communes des Clayes, de Villepreux et de Plaisir.

cement entre les lignes C, N et U sera renforcé sur le tronçon Saint-Cyr-l'École – Saint-Quentin-en-Yvelines, avec un train toutes les 10 minutes en heure creuse », poursuit le communiqué.

Les deux maires se réjouissent de cette amélioration. « Cette décision est une excellente nouvelle pour nos

concitoyens, [...] permettant à chacun de bénéficier d'une desserte plus régulière et un gain d'1/4 h en moyenne sur les trajets concernés », se félicite Philippe Guiguen, maire DVD des Clayes. Jean-Baptiste Hamonic, maire MoDem de Villepreux, souligne, quant à lui, « les associations d'usagers dont la mobilisation à nos côtés a été déterminante ». ■

COIGNIÈRES

La sente Clair de Lune a déjà rouvert

Cette sente était fermée depuis un mois en raison travaux faisant suite à un éboulement. Elle ne devait rouvrir que début 2026, mais le chantier a duré moins longtemps que prévu.

Dans notre édition du 21 octobre dernier, nous avions fait part de la fermeture de la sente Clair de Lune, à Coignières, pour causes de sécurité en raisons de travaux qui y étaient réalisés, suite à l'éboulement en juin dernier du mur longeant cette sente. Les travaux devaient durer jusqu'au 1^{er} trimestre 2026. Mais finalement, ils ont duré bien moins longtemps que prévu puisqu'ils sont déjà terminés. La sente Clair de Lune a donc rouvert au public, annonce la Ville sur sa page Facebook, dans une publication du 14 novembre. « Le parc adjacent, quant à lui, fera l'objet d'un réaménagement courant 2026 », ajoute la municipalité.

VILLEPREUX

Le parc de loisirs Ludimax a définitivement fermé ses portes

Ce parc de loisirs en intérieur pour enfants de 0 à 12 ans est en liquidation judiciaire depuis le 3 novembre.

► ALEXIS CIMOLINO

Pour les petits et grands enfants qui avaient l'habitude de venir y profiter des piscines à balles, toboggans et autres structures ludiques, l'amusement est désormais terminé. Ludimax, parc de loisirs en intérieur situé à Villepreux, a définitivement fermé ses portes depuis début novembre. « C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons la liquidation judiciaire de Kingooroo2 / Ludimax, effective à compter du 3 novembre 2025 », annonce, sur son site internet, le parc, qui n'a pas répondu à nos sollicitations avant la mise sous presse de notre édition.

« Cette situation résulte d'une hausse de 56 % du loyer en 3 ans, combinée à une baisse de la fréquentation depuis la dissolution de l'Assemblée, explique Ludimax. Malgré de nombreux efforts pour renégocier les conditions locatives et trouver un repreneur, aucune solution viable n'a pu être trouvée. Nous ne pensions pas que cette issue surviendrait aussi rapidement dans le cadre du redressement judiciaire en cours. Malheureusement, le contexte économique et

les contraintes imposées nous amènent aujourd'hui à mettre fin à notre activité et à fermer définitivement nos portes. »

« Nous présentons nos plus sincères excuses aux familles et aux enfants qui venaient s'amuser avec nous ou qui devaient de nouveau le faire, poursuit le parc. Nous tenons à exprimer toute notre gratitude pour votre fidélité, votre soutien et tous les beaux moments partagés au fil des années. »

Depuis 2005, Ludimax accueillait tous les mercredis, samedis et dimanches (et tous les jours durant les vacances scolaires) des enfants de 0 à 12 ans. Le tout pour 8, 50 euros par enfant de 18 mois à 4 ans et 11 euros pour les enfants de 4 ans et plus (gratuit pour les enfants de moins de 18 mois).

De son côté, la municipalité de Villepreux s'est fendue d'un communiqué, publié le 10 novembre sur sa page Facebook, au sujet de cette fermeture du parc, qu'elle affirme avoir appris « en même temps que les habitants et



« Cette situation résulte d'une hausse de 56 % du loyer en 3 ans, combinée à une baisse de la fréquentation depuis la dissolution de l'Assemblée », explique le parc.

leurs clients ». Elle « regrette vivement » la fermeture de ce lieu, « s'associe à l'émotion des Villepreusiens qui le fréquentaient depuis plusieurs décennies », et « adresse également son soutien aux employés », peut-on lire sur le communiqué.

La Ville assure aussi que Ludimax « n'a jamais porté cette situation à la connaissance de la commune ou de l'ag-

glomération de SQY ». « Cette activité entièrement privée et hébergée dans des locaux privés, n'imposait aucunement à l'entreprise de le faire, choix que la Ville respecte, poursuit le communiqué. Devant cette nouvelle, la municipalité a néanmoins tenté de prendre attache avec la direction de l'entreprise pour mieux comprendre cette situation et lui proposer, si elle le souhaite, une écoute attentive et un dialogue autour des conditions de cessation de son activité. »

La commune annonce que « contact sera également pris avec le propriétaire du bâtiment pour connaître ses orientations quant au devenir de ses locaux », avant de rappeler, « face aux tentatives grotesques de désinformation et de récupération politicienne de cet événement », que Ludimax « était une activité économique privée et non un service public local ». De son côté l'Association notre Villepreux affirmait notamment, dans une publication Facebook du 10 novembre, que « le maire et ses services sont au courant de la procédure depuis plusieurs semaines » et « sont également informés de la publication officielle du tribunal de commerce ». Concernant le devenir du site, la Ville tient à rappeler que « la révision du PLU [...] n'autorise plus la mutation de ce secteur [où se trouve Ludimax] en habitations, seules des activités économiques et commerciales peuvent s'[y] implanter ». ■

LA VERRIÈRE L'école maternelle du Bois de l'Étang lance une collecte pour un projet cirque

Les élèves de l'école maternelle du Bois de l'Étang, à La Verrière, vont participer à un projet cirque. Pour le concrétiser, une collecte a été lancée avec un objectif minimum de 2 880 euros.

Les 77 enfants de l'école maternelle du Bois de l'Étang, à La Verrière, vont prochainement découvrir l'univers du cirque. Pour financer cette activité ludique, une collecte a été mise en place. À l'heure où nous écrivons ces lignes (19 novembre), 255 euros avaient déjà été récoltés, sur un objectif minimum de 2 880 euros et un objectif optimum de 4 000 euros. « L'objectif minimum de 2880 € nous permettra de financer l'intervention des artistes pour les ateliers à l'école avec le matériel », précise le descriptif de la collecte. « Les élèves vivront une expérience unique : atelier avec des artistes, sorti sous chapiteau et spectacle final. L'objectif est de développer la créativité, la motricité, la confiance et le plaisir d'apprendre... pour tous les enfants », souligne la municipalité sur sa page Facebook. Pour soutenir le projet, rendez-vous sur trousseaprojets.fr/projet/18622.

■ EN BREF

SQY Les opérations de boîtes solidaires reviennent à SQY

Les opérations de boîtes solidaires mises en place à SQY permettent à chacun de célébrer Noël dignement. Elles seront distribuées aux plus nécessiteux.



Un accessoire chaud, un produit alimentaire, un objet de loisirs, un petit mot... Ce n'est pas grand-chose mais cela réchauffe le cœur de ceux qui en bénéficient.

À l'approche de Noël, les opérations de boîtes solidaires reviennent à SQY. Ces boîtes comprennent généralement un vêtement ou un accessoire non usagé pour l'hiver, un produit d'hygiène ou de soins, un produit alimentaire non périssable, un objet pour les loisirs (livre, jeu de cartes...) et un mot ou un dessin. Elles sont offertes aux familles et aux personnes les plus démunies. À Maurepas, l'opération a lieu chaque année.

« Décorez la boîte en permettant son ouverture facile et écrivez dessus : mixte, homme, adolescent ou enfant (en précisant l'âge des jeunes pour lesquels elle a été conçue), pour choisir la personne qui va en bénéficier », précise le dernier magazine municipal. Les boîtes sont à déposer, avant le 1er décembre, à l'espace solidarité (1 square de la Marche).

L'association Aimes, basée à Montigny, participe également pour la 6e année consécutive. « Cette année encore, les boîtes seront données à l'association La Sauvegarde des Yvelines, qui les distribuera à des familles prises en charge par un dispositif d'hébergement d'urgence », précise cette association dont certains membres sont candidats aux futures municipales. Pour participer, il faut remplir un formulaire disponible sur aimes78.fr. ■

■ EN BREF

GUYANCOURT La Ville augmente les tarifs de ses cartes de stationnement pour l'année 2026

Les tarifs 2026 des cartes de stationnement ont été votés lors du conseil municipal du 12 novembre dernier.

Comme à chaque fin d'année, la ville de Guyancourt a voté, en conseil municipal, les futurs tarifs de ses cartes de stationnement pour l'année suivante. Ceux de 2026 ont donc fait l'objet d'une délibération lors de la séance du 12 novembre dernier. Et celle-ci prévoit « une réévaluation de 2% afin de tenir compte de l'évolution générale des coûts supportés par la Ville », a annoncé Danielle Majcherczyk, adjointe aux finances, lors du conseil.

La 1^{re} carte de stationnement sera donc proposée au prix de 28 euros (contre 27 euros en 2025), la 2^e à 59 euros (elle était à 58 euros cette année), et la 3^e à 94 euros (contre 92 euros en 2025). La carte visiteurs hebdomadaires coûtera elle 28 euros l'année prochaine (elle coûtait cette année 27 euros), tandis que pour les abonnements pro-

fessionnels (destinés aux artisans, commerçants et professions libérales), la 1^{re} carte s'élève à 28 euros et la 2^e à 59 euros. Enfin, pour les abonnements entreprises, le prix passe de 449 à 458 euros annuels.

Les hausses sont donc du même ordre qu'entre 2024 et 2025. Et l'intervention de Rodolphe Barry, élu d'opposition du groupe Ensemble agissons pour Guyancourt, par ailleurs candidat aux futures municipales, est aussi la même que ces dernières années : « Pour être cohérents avec nos votes des années précédentes – on est favorables à ce que la 1^{re} carte pour les particuliers soit gratuite –, on votera contre cette délibération », a-t-il déclaré. « La carte de Montigny-le-Bretonneux est à 330 euros pour les riverains et à 660 euros pour les non riverains », a répondu Danielle Majcherczyk. ■

MAGNY Une réunion publique sur la sécurité des biens et des personnes ce mercredi

L'hôtel de ville de Magny accueille ce rendez-vous en partenariat avec la gendarmerie, le 26 novembre.

Comme elle le fait régulièrement, la ville de Magny-les-Hameaux organise, en partenariat avec la gendarmerie, une réunion publique sur la sécurité des biens et des personnes, le 26 novembre à 19 h en mairie. Ce rendez-vous devrait attirer beaucoup de monde, alors que ce thème a été érigé en tête des priorités par les Français en vue des municipales selon de nombreux sondages, notamment un sondage Ifop pour La Tribune paru mi-novembre (la question sécuritaire y arrive en 1^{re} position avec 76%). Cette réunion sur la sécurité des biens et des personnes permettra d'aborder les questions suivantes : dispositif de participation citoyenne, conseils pratiques, présentation de l'Opération tranquillité absence, dépôt de plainte/main courante, « et tout autre sujet que vous souhaiteriez voir aborder », liste la Ville. Durée 2 h, détails sur magny-les-hameaux.fr.

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**



DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Le 13 novembre, le tribunal de Versailles a jugé un homme de 39 ans, vivant à Trappes, pour des violences conjugales répétées. « *J'ai commis des choses impardonnables et inexcusables. Je veux m'en sortir pour mes enfants* », a-t-il déclaré dès le début de l'audience, sans chercher à nier ni minimiser les faits.

Ces violences ont eu lieu à plusieurs reprises, les 20 août, 27 octobre et 10 novembre 2025. Le 20 août, à Bois-d'Arcy, cet homme, déjà connu de justice depuis 2008 et avec un casier judiciaire comportant 8 mentions, dont 5 faits de violences conjugales, a tenté d'étrangler sa femme alors qu'il conduisait leur voiture familiale.

La scène s'est déroulée en présence de leurs enfants âgés de 6, 7 et 9 ans, assis sur la banquette arrière. « *Il n'aurait pas supporté qu'elle tente de quitter le véhicule, jugeant qu'il roulait trop vite. C'est seulement quand elle s'est retrouvée au bord de l'évanouissement qu'il a relâché son étreinte* », rapporte un article de 78actu. Mais les violences ne se sont pas arrêtées là. Le 27 octobre, deux mois plus tard, au domicile du couple à Trappes, l'individu a poussé son épouse contre une table. Le mois suivant, il l'a de nouveau prise par le cou. « *Je reconnais les faits de violence mais pas les menaces de*

Trappes Condamné pour avoir essayé d'étrangler sa femme qui désapprouvait sa conduite au volant

Un homme de 39 ans, déjà connu de la justice, a écopé d'un an de prison pour des violences physiques répétées envers son épouse.



Le tribunal judiciaire de Versailles a prononcé une peine d'un an de prison à l'encontre du prévenu, à purger sous le régime de la semi-liberté.

mort », a-t-il affirmé devant le tribunal, d'après nos confrères.

Mais l'homme semble coutumier du fait. Il s'en était déjà pris à sa compagne, à plusieurs reprises, notamment en 2023 mais aussi en 2013, où il avait violenté sa femme, quelques jours seulement après leur mariage. « *Il faut qu'on se sépare, ça nous fera du bien. Je veux avoir une vie normale* », a déclaré le prévenu. « *Si la victime était absente de l'audience, son avocate a souligné que le prévenu n'avait aucune empathie pour la souffrance de son épouse. Elle n'en peut plus, elle est dans une spirale infernale* », poursuit le média local.

De son côté, l'avocate du mis en cause, a insisté sur le fait que son

client « *est un homme sincère, qui a effectué un travail de réflexion sur ce qu'il s'est passé. Sa place n'est pas en prison* », a-t-elle soutenu. Toutefois, le procureur de la République a remis en question la sincérité de l'homme par ces propos : « *On ne se dit pas que c'est quelqu'un qui a commis des faits de violence à cinq reprises. Quelle est la sincérité de ses propos ? Que peut-on envisager pour l'avenir ? Son casier, c'est du lourd. On alterne les avertissements mais il n'y a pas de sur-saut, ça recommence.* »

Finalement, après délibération, le tribunal a condamné l'homme à un an de prison avec mandat de dépôt. « *La peine sera aménagée sous le régime de la semi-liberté* », concluent nos confrères. ■

Yvelines Une jeune femme obtient des milliers d'euros d'un octogénaire fragile

Un homme de 86 ans, jugé vulnérable par un médecin, a transféré de l'argent à une jeune femme au moyen de virements bancaires et de chèques. La somme avoisine les 75 000 euros.

En mars 2025, la brigade financière de l'hôtel de police de SQY a été alertée par une banque concernant des faits d'abus de faiblesse au préjudice de l'un de ses clients, un octogénaire de 86 ans jugé vulnérable. Les investigations menées par les enquêteurs ont révélé plusieurs virements bancaires ainsi que des chèques avaient été effectués, depuis 2023, en faveur d'une jeune femme, âgée de 21 ans et domiciliée à Boissy-sans-Avoir (78). Pour un montant supérieur à 42 000 euros. L'enquête a mis en évidence que la victime âgée, déclarée vulnérable par un médecin expert, avait également offert une voiture (Peugeot 208) de dernière

génération, d'une valeur de 23 000 euros, à la jeune femme.

Les enquêteurs ont découvert de la maroquinerie de luxe

Cette dernière a été interpellée à son domicile le 18 novembre dernier. Lors de la perquisition de son logement, les enquêteurs ont découvert de la maroquinerie de luxe ainsi que des chaussures de marques prestigieuses (Louis Vuitton, Louboutin, Longchamp...), mais également le véhicule Peugeot. Lors de ses auditions, la jeune femme a reconnu avoir, à plusieurs reprises, sollicité la victime pour des emprunts d'argent

à hauteur de 75 000 euros au total. Elle a précisé que son bienfaiteur lui avait donné cet argent de son plein gré, sans pression ni contrepartie. L'intégralité de l'argent avait été dépensée dans des produits de luxe, ainsi que pour l'achat de la voiture.

Le Parquet a décidé de déférer la mise en cause le 19 novembre, l'assignant à une Convocation par procès-verbal avec placement sous contrôle judiciaire (CPVCJ). L'ensemble des biens a été confisqué au titre des avoirs criminels pour être remis à l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC). ■

La Verrière Un Verriérois condamné pour son addiction à la pédopornographie

Un homme âgé de 48 ans et domicilié à La Verrière, a été condamné par le tribunal de Versailles pour avoir téléchargé, consulté et partagé des milliers de fichiers à caractère pédopornographique.

C'est un fait-divers sordide qui rappelle les aspects les plus sombres de la nature humaine. Un habitant de La Verrière, âgé de 48 ans, est passé devant le tribunal de Versailles, le 19 novembre, pour avoir téléchargé, consulté et partagé 12 881 fichiers à caractère pédopornographique. « *Certains d'entre eux revêtaient un caractère si extrême que les juges ont décidé de faire l'économie de leur description. Insoutenable* », précise un article de 78actu. Ce père de deux filles a été arrêté grâce à une enquête menée par les gendarmes de la brigade de recherches de Rambouillet. Les forces de l'ordre ont repéré l'adresse IP de son ordinateur, liée à une série de téléchargements suspects.

« *Les experts en informatique n'ont pas retrouvé les fichiers en tant que tel. L'homme prenait soin de les effacer intégralement à chaque consultation. Cela n'a pas empêché les militaires d'en découvrir des traces et de qualifier la teneur des contenus. Pratiquement toutes les vidéos impliquaient des adolescentes, des enfants, des bébés. Les militaires ont été contraints de plonger dans des univers de violences, allant jusqu'à la zoophilie et la nécrophilie. Toujours avec des enfants* », relatent nos confrères.

Interrogé par les gendarmes, ce cadre travaillant pour un grand groupe pétrolier a expliqué être en arrêt maladie. En larmes devant le tribunal, il a évoqué sa longue descente aux enfers. « *Je suis anxio-dépressif. En janvier, j'ai été mis en arrêt maladie longue durée. Mon traitement a été augmenté. J'ai perdu toute libido. Toutes mes envies. Alors...* », a-t-il expliqué. Son addiction à la pédopornographie a commencé par un simple intérêt pour la pornographie classique. Mais, selon lui, il ne parvenait plus à y trouver satisfaction. « *Je suis allé rechercher l'interdit en me disant que ça allait susciter une excitation, que ça allait réveiller ma virilité. C'était pour le plaisir de la chasse, pour trouver des choses nouvelles dans mes recherches, des choses perdues* », a-t-il détaillé.

L'enquête a mis en évidence sept pages de notes détaillant toutes ses recherches sur la toile, notamment tout ce qu'il y a de plus obscène. « *L'homme avoue alors avoir commencé à l'âge de 25 ans, lorsqu'il est tombé sur une image*

qui est restée gravée dans sa tête. Il relate avoir une sexualité très compliquée dès sa jeunesse. Peut-être à cause d'une éducation trop froide, une éducation dans laquelle personne ne doit montrer ses sentiments », raconte le média local.

Son ex-épouse est venue le soutenir à son audience, bien qu'elle fut stupéfaite par ce qu'elle apprenait. Car l'homme n'a jamais parlé de sa situation à personne, pas même aux spécialistes qu'il consulte. « *Vous avez fait des études. Vous êtes père de deux filles. Vous êtes inséré. Pourquoi ne vous êtes-vous pas dit à un moment : ce n'est plus possible tout ça ?* », déclare le président, dans des propos rapportés par 78actu, des mots prononcés par. En réponse, le prévenu a tenté de se justifier : « *Je me suis menti à moi-même. J'ai continué alors que j'avais la preuve que ça ne fonctionnait pas. Que je ne retrouverais pas ma virilité. Je continuais à me dire : j'essaie autre chose. Et rien ne provoquait en moi un émoi sexuel* ». Décrit comme très solitaire, par son entourage et par lui-même, il a indiqué avoir une nouvelle relation avec une autre femme, mais uniquement intellectuelle. Il a timidement exprimé des regrets « *pour les petites victimes de ces vidéos... Et pour moi* », mentionne 78actu.

Après une longue délibération de deux heures, la procureure de la République a requis une peine de 2 ans de prison avec incarcération immédiate. « *Monsieur. Nous parlons ici de viols d'enfants, de zoophilie, de nécrophilie avec des enfants. Ce n'est pas grave. C'est littéralement horrible ! Et vous n'éprouvez que peu d'empathie pour eux* », a-t-elle lancé avec fermeté.

De son côté, l'avocate du prévenu a plaidé qu'une incarcération serait « *une grave erreur pour une personne aussi fragile* », soulignant « *qu'il se dit prêt à tout faire pour se soigner* ». Finalement, la sentence est tombée. Il a été condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis.

« *La partie ferme devra être faite en détention à domicile, sous bracelet électronique. Il a été interdit de toute activité avec des mineurs pendant 10 ans. Son nom est désormais inscrit dans le Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (Fijais)* », concluent nos confrères. ■

Rosny-sur-Seine Un incendie dans un pavillon fait un mort

Un pavillon a été victime d'un incendie à Rosny-sur-Seine le 23 novembre. Un corps a été malheureusement découvert sans vie par les pompiers.



Les pompiers ont découvert le corps d'une personne après avoir éteint l'incendie.

Les flammes ont ravagé une maison à Rosny-sur-Seine dans la soirée du 23 novembre. D'après 78actu, les pompiers ont dû utiliser trois pour endiguer la propagation de l'incendie. Malgré cela, le sous-sol et le premier étage ont été complètement brûlés. Malheureusement, les soldats du feu ont fait une découverte macabre lorsque le feu était enfin éteint : le corps sans vie d'une personne dont, pour le moment, les expertises ne peuvent certifier

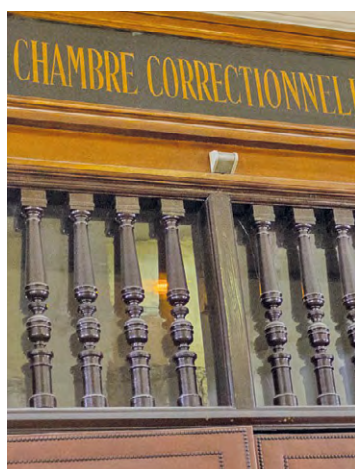
ni l'âge ni le sexe. Par ailleurs, une enquête a été ouverte pour découvrir l'origine de cet incident.

Ce n'est pas le seul incendie qui s'est déroulé dans le Mantois cette semaine. Dans la nuit du 19 au 20 novembre, un pavillon rue des Coudreaux, dans le domaine de la Vallée, à Mantes-la-Ville, a également pris feu au niveau de la toiture. Aucune victime n'était à déplorer. ■

Meulan-en-Yvelines L'agresseuse de la gare Thun-le-Paradis aurait tenté de corrompre sa gardienne de prison

Déjà en prison pour l'agression d'une adolescente à la gare de Meulan-en-Yvelines, la jeune femme de 24 ans était de retour devant les tribunaux le 18 novembre. Elle aurait essayé de soudoyer sa gardienne de prison pour obtenir un téléphone.

En juillet dernier, un couple avait agressé un père et sa fille qui devaient se rendre à un concert de K-Pop à la gare de Thun-le-Paradis, à Meulan-en-Yvelines. Suite à leur procès le 23 septembre, la femme avait écopé de 5 ans de prison dont 15 mois de sursis. 78actu nous apprend que quatre jours après son incarcération, elle a tenté de soudoyer une surveillante pénitentiaire afin d'obtenir un téléphone portable : « Votre prix sera le mien. » La fonctionnaire d'État a décidé d'alerter sa hiérarchie et la détenue était donc de retour au tribunal de Versailles le 18 novembre. Finalement, elle a obtenu un délai pour préparer sa défense et devra répondre de ses actes le mardi 20 janvier 2026. Par ailleurs, la jeune femme – avec son conjoint – fera auparavant un détour par



La jeune est restée silencieuse durant l'audience et a laissé son avocat demander un report de l'audience.

la cour d'appel de Versailles le 30 décembre prochain dans le cadre d'un nouveau procès pour les faits s'étant déroulés à Meulan-en-Yvelines. ■

Conflans-Sainte-Honorine En agressant sa compagne, il blesse leur enfant d'un an

Le jeudi 20 novembre se tenait le procès d'un homme de 38 ans qui avait frappé sa femme et blessé leur enfant d'un an. Il a écopé de 18 mois de prison, dont 9 ferme.



Le bébé d'un an garde encore une cicatrice sur la lèvre à cause du choc contre une porte.

Pour une simple histoire d'allaitement, un homme de 38 ans a roué de coups sa compagne dans la nuit du 4 octobre : trois gifles, deux tentatives d'étranglement et un coup de pied, d'après 78actu. Sauf que la victime tenait dans ses bras leur bébé d'un an, qui s'est cogné contre une porte. Il garde d'ailleurs encore les stigmates de ce choc avec une cicatrice au niveau de la lèvre.

Durant son audience, le prévenu n'a pas nié les faits. « Je suis en tort, je suis désolé. Ce n'est pas normal, c'est inacceptable. Je ne suis pas fier de ce que j'ai fait », rapporte le site internet d'informations locales. Ce n'était pas la première fois qu'il levait la main sur la mère de son enfant mais cet incident lui a permis de trouver la force de porter plainte. « Il avait essayé de m'étran-

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

gler dès la sortie de la maternité (lors de la naissance de leur bébé en 2022, NDLR), explique la victime à la barre. Je veux qu'il comprenne qu'il doit se soigner et qu'il paye pour ce qu'il a fait. Je ne veux plus qu'il voit mes enfants. Il ne mérite pas d'être avec eux. »

Suite à la déposition de la jeune femme, les policiers ont alors mené leur enquête et ont fouillé la messagerie WhatsApp du trentenaire. Selon 78actu, ils ont découvert des torrents d'insultes comme celles présentes dans une discussion entre le 17 et le 19 septembre : « Je pisses-rais sur ton cadavre. » Des propos qui choquent la procureure de la République. Durant son réquisitoire, elle préconise 24 mois d'emprisonnement dont 12 mois de sursis probatoire durant 2 ans, notant au passage que le mis en cause n'a pas exprimé la moindre excuse envers son ex-compagne. Finalement, le verdict sera un peu plus clément. Il écope d'une peine de 18 mois d'emprisonnement, dont 9 mois de sursis probatoire durant 2 ans. L'homme de 38 ans pourrait bénéficier du régime de semi-liberté. ■

Poissy Un enfant de 3 ans meurt à cause d'une crise d'asthme

Le 24 novembre, un enfant de 3 ans, scolarisé à l'école maternelle Foch de Poissy, est décédé. Celui-ci a fait un arrêt respiratoire suite à une crise d'asthme. Une cellule psychologique a été mise en place.

Une douleur incommensurable. Le matin du 24 novembre, au sein de l'école maternelle Foch, à Poissy, un enfant de 3 ans a été victime d'une crise d'asthme. Les pompiers sont arrivés sur place et ont entrepris tous les gestes pour le sauver, malheureusement en vain. La Ville indique qu'une cellule d'urgence psychologique du Samu a été mobilisée au sein de l'établissement scolaire afin d'accompagner les enfants, les familles et les enseignants dans cette épreuve.

Dans un communiqué, la maire, Sandrine Berno dos Santos, a adressé ses condoléances à la famille : « Dans ce terrible moment, nos pensées accompagnent en premier lieu la famille et les proches de l'enfant,



La Ville a tout de suite réagi en publiant un communiqué sur ses réseaux sociaux, déclarant que « Poissy est en deuil ».

qui peuvent compter sur le soutien entier de la collectivité. » Par ailleurs, l'édile a aussi eu une pensée pour la

directrice de l'école et ses équipes qui ont tout fait pour tenter d'empêcher ce drame. ■

Cyclisme L'équipe féminine du VCESQY-team Voussert vise la montée en Nationale 1

Le club saint-quentinois a présenté le 22 novembre son équipe féminine N2 pour la saison 2026. Un effectif de 14 coureuses renouvelé de moitié par rapport à l'année dernière, et dont les objectifs sont très élevés.



L'équipe féminine N2 du VCESQY-team Voussert, la seule des Yvelines à évoluer à l'échelon national, sera cette année composée de 14 coureuses et ambitionne de monter en N1.

C'est la seule équipe féminine des Yvelines évoluant à l'échelon national. Le Vélo club Élan-court Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY-team Voussert) a présenté le 22 novembre, au complexe sportif Europe, à Élan-court, son équipe féminine Nationale 2 (N2) pour l'année 2026. C'est la 4^e année de suite que cette formation évoluera à ce niveau, avec cette fois l'objectif de franchir un cap et de monter en N1.

« [Au moins] finir top 3 et vraiment, l'objectif qui serait le summum, c'est la montée en N1. On a l'effectif pour monter. On va y aller sans pression malgré tout », affirme, interrogé par *La Gazette* après la présentation, Arnaud Verhooghe, directeur sportif. Pour ça, l'équipe doit terminer 1^{re} au classement général en fin de saison. « Après, on peut monter sur un montage financier, [en étant] dans les 3 1^{ers} », ajoute le directeur sportif, qui assure en tout cas que l'« on est confiants, car on a recruté des filles qui ont un beau palmarès ».

Parmi elles, Alexandra Valade, 20 ans, qui a déjà une expérience de 2 ou 3 ans en N1, à Troyes. Absente lors de la présentation car retenue à Tabor (République Tchèque), pour une manche de Coupe du monde de cyclo-cross (où elle terminera 28^e), elle a néanmoins tenu à adresser un message vidéo. « Mes objectifs pour la saison de cyclo-cross,

c'est un podium sur le championnat de France et pourquoi pas une sélection aux championnats du monde, et pour la saison, j'aurai le temps d'en reparler », a déclaré la coureuse, qui a déjà connu des sélections en équipe de France. « Elle va nous apporter son expérience », salue Arnaud Verhooghe.

« On a recruté des filles qui ont un beau palmarès »

Le directeur sportif ne tarit pas non plus d'éloges sur l'autre recrue phare de l'équipe, Constance Marchand, qui n'a pas l'expérience de la N1 « mais a largement le niveau de pouvoir y accéder », estime-t-il. « C'est quelqu'un qui va nous apporter son expérience, et qui est une fille [...] qui est typée sprinteuse mais qui arrive à passer partout », loue-t-il à propos de cette coureuse de 24 ans, qui a notamment déjà remporté la Coupe de France en individuel.

« Ça a été un gros changement, ça n'a pas été une décision facile à prendre (de quitter son précédent club de l'Abus sprinteur club féminin, Ndlr) évoque la principale intéressée. J'avais vraiment besoin de changement [...], de retrouver un peu de plaisir à l'entraînement, et de voir d'autres manières de fonctionner dans un club, pour aller chercher des victoires si on peut. Si tout le monde est engagé, ça peut faire des choses bien. [...] Il y a 3 filles qui je

connais très bien, qui sont passées dans mon ancien club, c'est toujours sympa de trouver des gens qu'on connaît. » Elle espère « viser au moins un top 5 en DN2 ».

Autre recrue venant du même club, Zélie Diebolt. Âgée de 18 ans, elle a notamment terminé 5^e des championnats de France en relais mixte U17-U19 l'été dernier. Le VCESQY-team Voussert a aussi enrôlé Victoria Rigo. Cette coureuse de 22 ans est une habituée du... triathlon. Elle a entre autres terminé sur le podium du championnat d'Europe AG dans ce sport cette année. Autre novice au club, Anaïs Hebing, qui arrive du Watt cycling club, avec qui elle a notamment été championne d'Île-de-France dans la catégorie Access. Nouvelle également, Rachel Robin (27 ans) arrive de Maule, où elle a entre autres été championne nationale FSGT. Justine Le Bras fait aussi partie des recrues Cette coureuse de 29 ans, qui arrive de Linas-Monthéry (Essonne), semble notamment à l'aise en cyclo-cross, puisqu'elle a remporté celui d'Evry l'année dernière, et s'est classée 7^e du Ladies Tour d'Adainville.

D'autres coureuses étaient elles déjà au VCESQY-team Voussert et poursuivent l'aventure. C'est le cas de Lenka Remond, 24 ans, pour sa 3^e saison au club. Elle se dit « en grande partie » motivée par l'effectif, car « c'est comme des sœurs pour moi », et par « la passion pour le vélo qui nous suit un peu toutes ». Carla Baly (26 ans) continue elle aussi sous les couleurs du club saint-quentinois, pour une 2^e saison, après avoir notamment été championne d'Île-de-France en individuel. « Je suis plutôt contente, je ne m'attendais pas à avoir le titre, j'espère que l'année prochaine je ferai encore mieux, lâche-t-elle. Faire mieux en Coupe de France, déjà, ce serait bien. »

Parmi celles qui rempile, on peut aussi citer Laura Silande. Absente lors de la présentation, la cycliste de 25 ans a adressé un message vidéo à son équipe : « Je souhaite à toutes les nouvelles de bien s'intégrer [...], et j'espère qu'à Albi, début mars (pour la 1^{re} manche de la Coupe de France, Ndlr), on sera toutes en forme et qu'on fera des bons résultats. » Sa coéquipière Romane Chesneau (23 ans) en est, elle, à sa 3^e saison dans l'effectif. Léane Verschelde (21 ans) aussi en sera encore. En 2025, pour sa 1^{re} saison au club, elle avait entre autres performé lors de la Classique du Val de Morteau, terminant 3^e.

Elle aussi salue le côté familial de l'équipe. Une famille dont fera également partie Claire Cassier, déjà là l'année dernière. Expérimentée (29 ans), elle est aussi polyvalente, à l'aise à la fois sur route, piste, VTT et cyclo-cross. Enfin, Anaëlle Brebant entame elle sa 3^e saison au club. Jeune (18 ans), elle qui a déjà porté le maillot de l'équipe de France.

Elles sont au total 14 à composer l'équipe, renouvelée à 50 %, et tenteront d'aider le club à se diriger vers les sommets, après une saison frustrante achevée à la 7^e place de N2 au général. « On a couru [après le classement], on n'a pas dit suite à une mauvaise 1^{re} manche, mais avec des concours de circonstances aussi dus à la course, on n'a pas marqué le nombre de points nécessaires sur cette manche-là (la 1^{re}, Ndlr), analyse Arnaud Verhooghe. Du coup, derrière, on a été obligés de cravacher, car si on regarde les classements intermédiaires sur la Coupe de France, sur toutes les [manches] suivantes, on finit 5^e. Donc notre place, l'année dernière, était entre 5 et 7^e. Cette année, avec le recrutement qu'on fait, on va essayer de passer [un cap]. »

L'équipe, parrainée par Marion Hérault-Garnier - speakerine, commentatrice et consultante sur plusieurs courses, notamment le Tour de France femmes, et directrice d'une course (le Chrono des nations, aux Herbiers, en Vendée) – et Quentin Lafargue (pistard, retraité depuis 2024, ex-champion du monde du kilomètre avec l'équipe de France), entamera sa saison par un stage du 24 au 30 janvier en Espagne. La 1^{re} course, elle, est fixée aux 21 et 22 février, avec Les Plages vendéennes (course de préparation). Elle sera suivie des 5 manches de Coupe de France, entre les 7 et 8 mars et le 30 août.

Le club se montre très ambitieux sportivement. « Elles progressent, mais il fallait que je recrute pour passer au-dessus », confie Thierry Fabre, le président du VCESQY-team Voussert, qui projette aussi de se structurer administrativement pour faire entrer le club dans une autre dimension. « Je prépare l'année prochaine, un an à l'avance, glisse-t-il. Actuellement, on a un budget important, mais il faudrait que je le double. » Le président en a aussi profité pour annoncer le renouvellement du partenariat avec la société Voussert, partenaire principal du club, pour encore les 4 prochaines années. ■

Football Trappes réenclenche la machine et se hisse dans le top 5

Battu lors de la journée précédente après une série de 4 matchs sans défaite, l'ES Trappes s'est repris de fort belle manière à domicile, le 23 novembre lors de la 7^e journée de R2. Les Trappistes ont infligé une correction au mal classé Meaux (4-0). Ce succès, le 3^e de la saison (pour 2 nuls et 2 défaites), permet aux hommes d'Anis Rouane de se hisser à la 5^e place de leur poule de 12 équipes, à 5 points du leader Nanterre, et avec 7 unités d'avance sur la zone de relégation. Pour rappel, seuls les 1^{ers} de poule montent en R1, tandis que les 2 derniers descendent en R3 à l'issue de la saison. Trappes vise avant tout le maintien et la stabilité cette année. Prochain rendez-vous le 30 novembre sur la pelouse de Fontenay-sous-Bois, à un point derrière au classement. ■

Volleyball Plaisir-Villepreux s'incline dans le derby face au Chesnay et s'enfonce encore

Deux de chute pour le Volley club Plaisir-Villepreux (VCPV). Les Plaisiro-Villepreusiens, qui restaient déjà sur une défaite une semaine plus tôt au Plessis-Robinson, se sont de nouveau inclinés, le 23 novembre lors du derby yvelinois face au Cellois/ Chesnay volleyball, dans le cadre de la 7^e journée de N3. Une défaite 3 sets à 1 (20-25, 24-26, 26-24, 18-25) contre un adversaire qui en profite pour leur passer devant au classement. Le Cellois/ Chesnay volleyball se hisse à la 6^e place de la poule de 12 clubs, tandis que Plaisir-Villepreux est 7^e, un point derrière. Le VCPV, qui ambitionne de remonter en N2 un an après l'avoir quittée, stagne donc en milieu de classement. Pour rappel, seules les équipes terminant en tête de leur poule montent, tandis que les 2 derniers sont relégués. Prochain match le 29 novembre chez l'Agglo Sud volley 76, lanterne rouge. ■

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► **DÉCOUVREZ NOS PAGES**

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



Saint-Quentin-en-Yvelines Les marchés et animations de Noël arrivent déjà dans l'agglomération

Les communes de SQY sont déjà tournées vers l'organisation de leurs marchés et Noël et des multiples animations proposées avant les fêtes. Pour certaines, ça commence dès fin novembre.



Les villes de SQY proposent leurs marchés de Noël avec de nombreuses animations (comme ici à Maurepas).

Coignières - Un 1^{er} marché de Noël est programmé le 3 décembre de 14 à 17 h à la résidence-autonomie Les Moissonneurs. Cette dernière accueille des personnes âgées mais le marché de Noël y est ouvert à tous et permettra notamment de venir « faire des emplettes (vente de miel, de chocolat, de cartes, d'objets décoratifs ... », invite la Ville sur son site internet. Renseignements au 01 34 61 45 75 et à ccasrpa@coignieres.fr. Pour le marché de Noël municipal, rendez-vous le 6 décembre de 10 à 20 h, sur la place de l'église St-Germain d'Auxerre. Stands de produits artisanaux et locaux, ateliers ludiques et créatifs, buvette, ferme pédagogique, ou encore balade à poney (tarif 5 euros), animeront les lieux, tout comme le père Noël, présent de 15 h à 16 h 30. Sans oublier l'illumination du sapin à 17 h 30. Détails au 01 30 13 17 67.

Élancourt - L'annuel Village de Noël se tiendra du 5 au 7 décembre au parc des sports Boniface. Au menu, 32 chalets, un manège sapin, un petit train lumineux, une patinoire, un espace de réalité virtuelle pour tester des sports d'hiver, des déambulations lumineuses, un spectacle mêlant drones et feux d'artifice (le 6 décembre à 18 h), ou encore un concours de paniers garnis. Des rencontres avec le père Noël sont aussi prévues, ainsi qu'un petit train gratuit pour se rendre sur le Village de Noël depuis la mairie. (Ouverture de 17 h à 20 h le 5 décembre, de 10 à 20 h le 6 décembre, et de 10 à 18 h le 7 décembre). Programme sur elancourt.fr.

Guyancourt - Le marché de Noël aura lieu le 13 décembre sur le parvis de l'hôtel de ville. Cette 2^e édition mettra à l'honneur « les commerces sédentaires et artisans guyancourtois pour valoriser le savoir-faire local, les associations, le partenariat avec le comité de jumelage, la participation d'auto-entrepreneurs, [et] l'implication active des Conseils citoyens », énumère la Ville. Des activités pour tous les âges rythmeront le marché de Noël toute la journée, notamment des animations gérées par les

animateurs du périscolaire et des espaces de proximité, un spectacle en déambulation, ou encore un spectacle avec un magicien. Détails sur ville-guyancourt.fr.

La Verrière - Ici, le marché de Noël se tient le 29 novembre, de 14 h à 18 h 30, sur le parvis du Scarabée. Vin et chocolat chaud seront offerts (à 16 h 20), tandis que les visiteurs pourront trouver sur place une ferme pédagogique, rencontrer le père Noël, se promener en calèche, et découvrir les stands des artisans, commerçants et associations locales. À noter aussi, de 14 h 30 à 15 h, un spectacle d'improvisations et clowneries, l'élection de la plus belle étiquette des pots de miel de 14 à 17 h (avec un résultat à 17 h 45), une chorale à 16 h, et un spectacle pyrotechnique à 18 h. Outre le marché de Noël de la Ville, celui de l'institut MGEN aura lieu les 12 et 13 décembre de 10 à 17 h. D'autres animations liées aux fêtes de fin d'année se tiendront dans la commune courant décembre. Programme sur le magazine municipal de novembre.

Les Clayes - Rendez-vous du 28 au 30 novembre autour de la mairie et à l'espace Noiret. 80 exposants seront présents. Pour s'amuser, le public retrouvera aussi une piste de luge, un petit train, un manège, ou encore des ateliers créatifs. La patinoire, elle, sera installée du 20 décembre au 3 janvier au sein de l'espace Noiret. Programme sur lesclayessousbois. Le centre commercial One nation, lui, propose son « Noël extraordinaire » depuis le 22 novembre et jusqu'au 4 janvier. Au menu, patinoire, manège, stand maquillage, jeu de piste, bar à

papier cadeau, atelier lettres au père Noël, et bien d'autres animations. Détails sur onenation.fr.

Magny - L'Ensemble vocal de SQY se produira lors d'un concert intitulé Noël à travers les âges, le 6 décembre à 20 h à l'église St-Germain. Détails à contact@evsqy.com. Le lendemain, rendez-vous aux Écuries de la vallée de Chevreuse, qui accueilleront de 10 à 17 h, un marché de Noël artisanal agrémenté aussi de baptêmes de poney et d'animations musicales. Quant à Parvis en fête, il est cette année prévu le 13 décembre de 15 à 18 h, comme d'habitude devant la mairie, avec des spectacles de rue, gourmandises, ateliers créatifs, la visite du Père Noël, et un feu d'artifice. Le marché de Noël des commerçants magnycois se tiendra lui le même jour à la Maison de l'environnement, de 9 à 20 h. Détails au 01 30 23 44 28.

Maurepas - Le marché de Noël de Maurepas se tiendra du 12 au 14 décembre place d'Auvergne et au gymnase de la Malmédonne. 80 exposants seront présents. Une soirée d'ouverture est prévue le 12 décembre de 16 à 21 h, ainsi que de nombreuses animations tout au long du week-end (concerts, déambulations, ateliers, patinoire...). Renseignements à venir dans le magazine municipal et sur le site internet de la commune.

Montigny - Rendez-vous dès le 26 novembre à 15 h 30 à la médiathèque du Canal pour un atelier sur le thème Noël écolo, dans le but d'« apprendre à créer vos propres décorations et emballages durables à partir de matériaux de récupération », précise le site internet des média-

thèques de SQY. Deux autres ateliers de ce type sont aussi prévus les 10 et 17 décembre (même lieu, même heure). Sur inscription, sur e-médiathèque.sqy.fr.

Le marché de Noël, lui, se tiendra comme d'habitude à la Ferme du Manet, les 5 et 6 décembre de 10 à 21 h, et le 7 décembre de 10 à 19 h. Les visiteurs pourront y trouver des stands d'artisanat d'art et de métiers de bouche, profiter de dégustation de mets, ou encore participer à plusieurs animations. De la restauration est prévue sur place. L'événement sera aussi en faveur du Téléthon. Noël sera également fêté au marché forain, place Étienne Marcel, le 13 décembre de 8 h 30 à 19 h, avec au programme un achat de chèques d'un montant de 20 euros au prix de 10 euros et une distribution de friandises. Enfin, Chanté Nwel mettra Noël à la sauce créole, le 13 décembre de 19 h à minuit à la salle Gauguin, avec l'association Mizik Tanbou matnik (entrée gratuite pour les adhérents, 5 euros pour les autres, renseignements au 06 68 65 01 91).

Plaisir - Coup d'envoi des festivités le 28 novembre à 18 h avec le lancement des illuminations devant l'église St-Pierre. Le marché de Noël, lui, est prévu les 6 et 7 décembre dans le parc du château. Parade lumineuse, manèges, ferme pédagogique, maison du père Noël, chorale, ateliers, orchestre déambulatoire, poneys et boissons chaudes mettront des étoiles plein les yeux et réchaufferont les cœurs du public. Rendez-vous de 10 à 19 h le samedi et de 10 à 18 h le dimanche. Programme complet sur ville-plaisir.fr. Noël, c'est aussi à travers un spectacle joué le 13 décembre à 15 h et le 14 décembre à 11 et 15 h, au théâtre Coluche (spectacle gratuit réservé aux enfants de 4 à 12 ans domiciliés ou scolarisés à Plaisir). Réservation uniquement à l'accueil billetterie du théâtre.

De son côté, Aushopping Grand Plaisir propose, du 6 au 21 décembre, le Aushopping express, avec escape game, cadeaux à gagner, rencontre avec le père Noël, ou encore ateliers sablés. Détails sur plaisir.aushopping.com.

Trappes - Les Fêtes de Trappes sont de retour du 1^{er} au 30 décembre. Au programme, illuminations, ateliers, concerts, jeux, spectacles, défis du père Noël, sorties, kermesse féerique, concours de pâtisseries, bal, ou encore quiz musical. Et bien sûr le marché de Noël, à la Merise, qui sera inauguré le 19 décembre à 18 h et comportera de nombreuses animations (spectacles, chorales, manège, patinoire...). Programme sur trappes.fr.

Villepreux - Un grand concert symphonique de Noël se tiendra le 14 décembre à 16 h, à l'église St-Vincent-de-Paul. L'orchestre symphonique du Campus d'Orsay reprendra des œuvres de Tchaïkovski, Beethoven et Mendelssohn. Billetterie via villepreux.fr. Le marché de Noël est lui prévu les 13 et 14 décembre place Riboud.

Voisins - C'est comme de coutume le gymnase des Pyramides qui accueillera le marché de Noël, le 13 décembre de 10 à 18 h. Y sont attendus 80 exposants « proposant des produits artisanaux (bijoux, accessoires, décorations) ainsi que des produits alimentaires (vins, chocolats, spécialités locales et internationales) », précise la commune. Une rencontre et photo avec le père Noël et une tombola sont aussi prévues. Détails au 01 30 43 65 85. ■

Trappes Premier concert de la saison pour les Solistes de la Villedieu ce samedi

Les Solistes de la Villedieu lancent leur saison le 29 novembre à 18 h au Conservatoire de Trappes. Ce 1^{er} concert de la saison 2025-2026 fera la part belle au piano. Intitulé Danse à 4 mains, on y retrouvera Eunhee Baek et Guillaume Durand-Piketty, « 2 jeunes pianistes virtuoses » qui « nous offriront un magnifique programme pour commencer une saison qui s'annonce riche en découvertes », annonce l'Association pour la musique à SQY. Ils proposeront ici « une invitation à la danse sur des musiques de Debussy, Fauré, Schubert et Brahms, tour à tour rêveuses, mélancoliques ou entraînantes », précise l'association. Les tarifs des places vont de 10 à 20 euros par personne (gratuit pour les moins de 12 ans). Réservations au 01 30 66 33 59. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 11-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

3		6	9	5		2	
		1		3			5
	5	8		1		6	9
2	1			6	8		
5							6
		3	2		5	1	9
	6	4	8	3			
	3			9		7	4
7	9	5			1	6	8

SUDOKU : niveau difficile

4		3		6		9	
			4				8
8					6	7	
							9
7		9				6	
3	5		9	4	1	2	8
				4			
		7	1	2		8	6
	2			9			3

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 335 du 18 novembre 2025 :

8	5	7	3	1	9	4	6	2
2	1	6	8	4	5	7	9	3
4	3	9	7	6	2	5	8	1
7	4	2	9	3	8	6	1	5
1	6	3	2	5	4	9	7	8
9	8	5	1	7	6	3	2	4
3	2	1	5	9	7	8	4	6
5	9	4	6	8	1	2	3	7
6	7	8	4	2	3	1	5	9

9	6	2	8	4	1	3	5	7
1	4	3	7	6	5	8	9	2
7	8	5	3	9	2	1	6	4
6	5	7	2	1	9	4	8	3
8	2	4	6	7	3	5	1	9
3	1	9	5	8	4	7	2	6
2	7	1	9	3	8	6	4	5
4	9	6	1	5	7	2	3	8
5	3	8	4	2	6	9	7	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

LES DÉCHETS DEVIENNENT L'ÉNERGIE DONT NOUS AVONS BESOIN



PAPREC
ENERGIES

Fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin, Paprec est devenu en France le leader du recyclage et un des grands acteurs européens de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. Le groupe compte 16 000 salariés sur 350 sites dans dix pays.

Son chiffre d'affaires est de 3 milliards d'euros. Depuis sa création, le groupe, toujours détenu majoritairement par la famille Petithuguenin, a investi 3 milliards d'euros en France dans ses usines et outils technologiques.

Paprec est l'un des principaux acteurs européens capable de concevoir, construire et exploiter des unités de valorisation énergétique de toutes tailles.

Le groupe se distingue par ses capacités d'investissements et d'innovation pour proposer à ses clients industriels et collectivités les solutions optimales de recyclage et valorisation de leurs déchets et ainsi contribuer à décarboner l'économie.